Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 022-212203269-20260630-20260630004-DE

DÉPARTEMENT
COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT
SAINT – BRIEUC

COMMUNE DE SAINT – RIEUL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le trente juin à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est assemblé dans le lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame Catherine DREZET, Maire.

Présents: Catherine DREZET, Laurent JOSSET, Nathalie DANO, Philippe BORDAIS, Noël RIVIERE, Mickaël LESCOUËT, Emmanuel BEURIER, Céline ROUQUETTE, Isabelle RIO, Vincent VEHERT, Julien LONCLE, Cécile BERTOUX, Céline LUCIENNE, Coline RAULT.

Absent excusé :

Secrétaire de séance : Céline LUCIENNE

Objet- Projet extension aire de jeux-Attribution et présentation devis

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal qu'un dossier de demande de subvention a été constitué et transmis à la MSA dans le cadre de l'appel à projets « Grandir en milieu rural ». Le dossier relatif à l'extension de l'aire de jeu des « P'tis Bavous » a été retenu pour une subvention d'un montant de 17 600€. L'extension consiste à l'aménagement de jeux pour les tout-petits - balançoire, jeu de marchande et module à grimper pour bébés-, ainsi qu'à la mise en place d'une toile d'ombrage au-dessus du tobogan.

Madame le Maire présente à l'assemblée la proposition d'Arbor Ethique, titulaire du marché de la phase initiale du projet de création de l'aire de jeux.

La proposition est la suivante :

Désignation	**Montant HT**
Portique acacia avec balançoire nid d'oiseau	2 946.10 €
Balancelle bébé	1 594.60 €
Mur d'activité petite marchande	3 354.00 €
Accromini-arbre d'escalade et échelle de rondin	1 895.00 €
Forfait livraison et pose	3 898.61 €
Terrassement	1 815.00 €
Fourniture et pose de dalles alvéolées amortissantes	4 973.35 €
Tets de conformité	528.35 €
Mat+allonge pour fixation voile d'ombrage	867.00 €
Panneau d'information	125.00 €
Total	21 997.01 €

Soit un projet d'extension de l'aire de jeux subventionné à 80%.

Après délibération et vote, le conseil municipal à l'unanimité accepte la proposition de l'entreprise Arbor Ethique pour les éléments mentionnés précédemment pour un montant de 21 997.01€HT et autorise Madame le Maire à signer le devis.

A SAINT RIEUL
Le 6 juillet 2026
Le Maire,
Catherine DREZET

MAIRIE DE SAINT-RIEUL
CÔTES-D'ARMOR

Secrétaire de séance
Céline LUCIENNE